



QUEL EST LE RÔLE D'UN MONITEUR TAR ?

Le titulaire du diplôme Moniteur Tir aux Armes Règlementaires (Moniteur TAR) réalise, bénévolement, des actions d'accueil et d'information du public, sur la pratique, l'organisation et le fonctionnement de son club dans le cadre de cette discipline. Il garantit à un public débutant et confirmé une pratique dans des conditions optimales de sécurité. Ses fonctions lui permettent :

- d'accueillir et de délivrer des renseignements aux nouveaux adhérents,
- de participer au fonctionnement du club (organisation des séances d'entraînement),
- d'encadrer des débutants dans leurs premières séances d'initiation,
- de diriger des pas de tir et garantir une pratique du TAR en toute sécurité pour les tireurs débutants et confirmés.

POURQUOI DEVENIR MONITEUR TAR ?

Les motivations pour devenir Moniteur TAR peuvent être variées. Cela peut être :

- pour développer la pratique de la discipline dans son club,
- pour le plaisir de partager sa passion avec d'autres et faire connaître le TAR,
- pour améliorer ses compétences et transmettre les fondamentaux techniques du TAR,
- pour valoriser son club et montrer que le tir est un sport à part entière avec des encadrants formés et compétents.

COMMENT DEVENIR MONITEUR TAR ?

Il faut suivre une formation dans votre région d'une durée globale de 45 h se décomposant en :

- 6 h de sélection et positionnement,
- 31 h de formation initiale théorique et pratique (dont 17 h en FOAD et 14 h en présentiel),
- Minimum 2 séances d'encadrement tutoré dans un club,
- et satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme.

La formation prépare aux quatre Blocs de compétences (BC) suivants dans les disciplines du TAR :

- BC1 – Compétence à organiser la sécurité de la pratique,
- BC2 – Compétence à organiser l'accueil et une initiation adaptée et de qualité,
- BC3 – Compétence à transmettre les bases techniques générales et spécifiques du TAR et à préparer à la compétition,
- BC4 – Compétence à s'intégrer au sein du club.

Chacun des BC s'acquiert indépendamment les uns des autres (acquis ou non acquis) sans système de notation et sans principe de compensation entre eux.

La formation Moniteur TAR n'est pas accessible par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).